Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 78 (1942)

Heft: 28

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVIIIe ANNÉE — No 28 25 JUILLET 1942

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

Aux membres de la S. P. R.

Chers collègues,

Dans un mois, notre S. P. R. verra s'ouvrir à Genève son 25e Congrès. Son organisation dans les temps que nous vivons a été un acte de foi et l'affirmation de notre confiance dans les destinées de notre association, dans l'excellence de notre école populaire, dans l'avenir de notre pays. C'est à vous qu'il appartient maintenant de justifier l'audace de votre comité en vous inscrivant nombreux pour participer à la manifestation solennelle de notre solidarité d'éducateurs romands.

Nous avons pensé que la meilleure préparation morale pour le Congrès, c'est d'évoquer devant vous ce que la Société pédagogique romande a fait durant ses trois quarts de siècle d'existence. Notre collègue Grec, rédacteur au *Bulletin* corporatif, a rédigé à votre intention l'historique que vous lirez ci-dessous. Nous y voyons que la vie n'a pas été toujours facile pour nos aînés — et nous nous en doutions bien —, mais que jamais ils ne perdirent courage, qu'ils luttèrent avec acharnement, et que nous leur devons tout ce que nous sommes et tout l'acquis dont nous jouissons — et cela, il est bon qu'on nous en fasse souvenir.

L'histoire de notre société constitue donc une belle leçon d'énergie, de ténacité, de volonté de vivre. Toutes ces qualités, ne sont-elles pas précisément celles dont nous avons aujourd'hui le plus besoin ? Montrons-nous dignes de nos devanciers, inscrivons à notre tour pour nos cadets notre témoignage dans les feuillets de notre histoire ; qu'on puisse dire de nous : dans une époque désespérante, ils n'ont point désespéré ; dans une époque de destruction et de mort, ils ont non seulement vécu, mais ils ont préparé un avenir meilleur dans lequel ils ont cru.

G. WILLEMIN.

La Société pédagogique de la Suisse romande

Avant 1914.

En 1914, la S. P. R. fêta à Lausanne le 50e anniversaire de sa fondation. A cette occasion, M. Ernest Savary, secrétaire du Bureau central, publia une Notice historique. Le passé de la Romande y est relaté avec fidélité, et nous ne voulons que résumer très brièvement cet exposé fort complet auquel nous renvoyons nos lecteurs.

Fondation de la société.

C'est, en effet, en 1864 que s'est fondée la Société des Instituteurs de la Suisse romande. Assistant à une réunion de la Société suisse des Instituteurs, à Berne, en octobre 1863, quelques Fribourgeois décident de constituer en terre romande une association semblable au *Lehrerverein de la Suisse alémanique.* Cette idée fut mise à exécution par un comité d'initiative neuchâtelois. La circulaire adressée au corps enseignant romand, qui représente la Charte constitutive de la S. P. R., est signée par F. Villommet, comme président et Numa Droz, comme secrétaire. Il nous plaît de relever que notre association compte parmi ses fondateurs celui qui, comme conseiller fédéral et Président de la Confédération a laissé un si grand nom dans l'histoire de notre pays.

Le 24 janvier 1864, à Yverdon, des délégués neuchâtelois, vaudois, fribourgeois et jurassiens bernois, adoptant un projet de statuts, fondèrent en principe la *Société des Instituteurs de la Suisse romande.* Une nouvelle circulaire fut envoyée pour récolter des adhésions, qui vinrent nombreuses, et, le 24 septembre 1864, 250 membres du corps enseignant romand adoptèrent, à Neuchâtel, les statuts élaborés à Yverdon : l'association était née, elle ne demandait qu'à vivre.

La *Société des Instituteurs de la Suisse romande* était, dans son organisation, ce qu'elle est encore aujourd'hui : une fédération de sociétés pédagogiques cantonales. Aux termes des premiers statuts, pouvaient en faire partie tous les membres du corps enseignant, à quelque dégré qu'ils appartinssent. L'administration était confiée à un Comité central, formé de un à trois délégués par section cantonale, et à un Comité-

Directeur de cinq membres, choisi pour 2 ans, alternativement dans chacun des cantons.

Le premier Comité-Directeur fut choisi à Fribourg et le Dr Daguet en était le président. L'historien Alex. Daguet fut le premier rédacteur de l'*Educateur*, organe de la société, dont le premier numéro parut le 1er janvier 1865. Aux noms des Neuchâtelois Villommet, Numa Droz et Biolley, pères de la S. P. R., il convient de joindre celui du Fribourgeois Daguet, homme de talent et d'énergie qui, 25 années durant, rédigea l'*Educateur*, et fit de ce journal une revue pédagogique de valeur. Il convient aussi de ne pas laisser dans l'oubli les noms des premiers dirigeants de l'association constituant le Comité de 1864 : MM. A. Daguet, président ; Guérig, secrétaire ; Pauchard et J. Chanex, membres du Comité-Directeur ; représentants du canton de Vaud : Chappuis-Vuichoud et Estoppey ; de Neuchâtel : Villommet et Biolley ; de Fribourg, Ducotterd et Guillod ; du Jura bernois : Paroz et Fromaigeot. Genève n'avait pas encore de société pédagogique et Valais se tint en dehors du mouvement.

Les débuts.

Le 1er janvier 1865, la jeune société comptait 510 membres, tous instituteurs : 160 Vaudois ; 120 Fribourgeois ; 100 Jurassiens bernois ; 110 Neuchâtelois et 20 Genevois. Ses débuts furent quelque peu difficiles; elle souffrit des âpres luttes politiques qui divisèrent la Suisse de 1865 à 1874. Notons un événement regrettable. En 1877, pour des raisons politiques et religieuses, cédant à la pression du gouvernement, les Fribourgeois quittèrent l'association pour n'y plus revenir.

Au cours des ans.

Dans la fédération que constitue la S. P. R., les sections ont toujours joui d'une grande autonomie. La plupart d'entre elles n'admettaient et n'admettent encore comme membres actifs que des instituteurs primaires. Pour permettre aux inspecteurs, aux maîtres secondaires et, d'une façon générale, à tous ceux qui s'intéressent à l'enseignement, de faire partie de la Romande, une première modification aux statuts intervint en 1870. On y distingua 3 catégories de membres : *a*) les membres actifs faisant partie d'une section cantonale, jouissant de tous les avantages de la Société ; *b*) les membres abonnés à l'*Educateur*, sans distinction d'ordre dans l'enseignement, n'ayant que voix consultative, et *c*) les membres honoraires à qui cette qualité était conférée pour services rendus à la cause de l'éducation populaire.

Cette catégorie *b*) (membres abonnés) fut supprimée de 1889 à 1898 : n'étaient membres actifs de la société que les membres d'une section cantonale. Si donc une section cantonale n'admettait pas de maîtres secondaires, la S. P. R. était privée de la collaboration d'un élément intéressant. Aussi, en 1898, on réintroduisit les membres abonnés.

C'est en 1889 que fut adopté définitivement le titre de *Société pédagogique de la Suisse romande* (S. P. R.).

Tous les deux ans, puis, depuis 1889, tous les trois ans, le Comité-Directeur changeait et passait de canton à canton, après avoir organisé l'assemblée générale de la Société, réunie en *Congrès*.

Activité.

Nous avons dans les archives de la Société les différents travaux présentés et discutés dans les congrès. Les préoccupations de nos anciens étaient déjà les mêmes que les nôtres ; les mêmes sujets furent souvent repris, des réformes souvent demandées, des améliorations souvent proposées : on peut affirmer que la S. P. R. a grandement contribué au développement de l'Ecole populaire en Suisse française.

Ses oeuvres.

L'Educateur. — Le 1er janvier 1865 parut le premier numéro de l'*Educateur*, organe officiel de la S. P. R. L'historien fribourgeois Daguet en fut le premier rédacteur et le resta 25 ans. A son départ, le journal n'eut plus à sa tête un rédacteur en chef, mais un directeur qui changeait à chaque réélection de Comité-Directeur, passant avec lui d'un canton à l'autre. En 1898, l'*Educateur* subit de profondes modifications. Il fusionna avec un journal pédagogique vaudois l'*Ecole*. Lausanne devint son siège permanent, avec un rédacteur en chef rééligible. F. Guex, directeur des Ecoles normales de Lausanne, occupa ce poste avec distinction pendant 18 ans.

En même temps que paraissait la brochure Savary sur l'histoire de la S. P. R., l'*Educateur* publiait, le 18 juillet 1914, un numéro spécial, dû à la plume de Fr. Guex, consacré au Cinquantenaire du journal. Nous y trouvons des renseignements intéressants sur son origine, ses développements successifs, ses difficultés aussi.

L'*Educateur* a causé toujours bien du souci aux divers comités qui se sont succédé jusqu'à aujourd'hui. Il n'est pas de séance où il n'en soit question. On verra d'ailleurs au cours de l'exposé qui suivra toutes les modifications qu'il a fallu apporter à sa publication, toutes les récriminations qu'il a suscitées et toutes les luttes que les comités ont soutenues pour arriver à sa forme actuelle, avec l'abonnement obligatoire.

Caisse de secours. — L'idée de fonder une *Caisse de secours* pour les instituteurs préoccupa les fondateurs de la S. P. R. dès ses débuts. Elle fut réalisée en 1877. L'adhésion à cette caisse était facultative ; elle devint obligatoire en 1889. Les fonds dont elle dispose permettent de venir en aide à un grand nombre de maîtres, de maîtresses et de veuves d'instituteurs tombés dans la misère.

Commission pour le choix de lectures destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires. — En 1901 fut créée une commission chargée d'étudier un choix de lectures pour la jeunesse et les bibliothèques populaires. Composée de 5 membres, elle suit de près les publications destinées à la jeunesse et à l'adolescence, lit, analyse, conseille. Son but est de lutter contre la diffusion des mauvaises lectures. Chaque année, elle présente au Conseil fédéral un rapport sur son activité. Grâce à des subventions diverses, dont la principale est nécessairement celle de la S. P. R., elle a pu, en achetant des livres dont elle rend compte, travailler en toute indépendance, libre de toutes influences des maisons d'édition et des librairies. Ses appréciations n'en ont que plus de valeur et sont appréciées à juste titre. Le *Bulletin bibliographique* qu'elle dédie aux parents, au personnel enseignant et aux comités des bibliothèques est publié comme supplément trimestriel de l'*Educateur*. Le 20 juin 1942 a paru la Feuille 1 du 39e fascicule.

Cours de vacances. — En 1903, en 1904 et 1906, des cours de perfectionnement pour instituteurs furent organisés par la S. P. R. à Neuchâtel, à Lausanne et à Genève. Ils eurent un grand succès tant par le nombre des participants que par la valeur des cours donnés.

Le Congrès de Lausanne et le Cinquantenaire de la S. P. R.

Les 16, 17 et 18 juillet 1914, à l'occasion du Congrès de Lausanne, la S. P. R. fêta son cinquantenaire. Le programme de cette manifestation comprenait d'abord une série de 5 conférences pédagogiques : *Questions actuelles*, par M. Maurice Millioud, professeur à l'Université de Lausanne ; *Les enfants anormaux et leur éducation*, par M. le professeur Decroly, de l'Université de Bruxelles ; *La psychologie expérimentale et son importance pédagogique*, par M. Ed. Claparède ; *Le principe du travail dans l'enseignement*, par M. Frey, professeur aux Ecoles normales de Lausanne et *Les Progrès de la législation scolaire en Suisse romande*, par M. Quartier-la-Tente, conseiller d'Etat à Neuchâtel.

« Le succès obtenu par ces conférences, dit l'*Educateur* du 25 juillet 1914, a dépassé toutes les prévisions ; elles ont été un véritable triomphe : plus de 500 participants les ont suivies avec assiduité. Elles furent un vrai régal pour l'esprit, le cœur et la pensée, une élévation

au-dessus du train-train de la vie dans nos classes, une révélation pour beaucoup. »

Suivant la tradition, deux sujets avaient été mis préalablement à l'étude. M. Alb. Chessex, instituteur primaire supérieur à La Sarraz, présenta un rapport sur l'*Education civique et la culture nationale à l'école primaire*. La discussion que ce travail suscita fut longue, animée, voire passionnée ; certaines conclusions proposées furent combattues et défendues avec acharnement. Les idées émises par un groupe de pacifistes généreux furent vivement battues en brèche : « On ne veut pas, dirent avec véhémence de nombreux orateurs, d'un pacifisme dissolvant..., on abhorre l'antipatriotisme et l'antimilitarisme ; on veut une Suisse forte et fière, toujours prête ! »

C'est qu'il y avait de l'orage dans l'air ; des menaces de guerre grondaient sur l'Europe. Les terribles événements qu'on pressentait ne tardèrent d'ailleurs pas à éclater...

Le deuxième sujet : *L'augmentation de la subvention fédérale à l'école primaire*, présenté par M. Fritz Hoffmann, instituteur à Neuchâtel, fut admis sans grande discussion. Le comité de la S. P. R. fut chargé, d'entente avec les organes des autres sociétés suisses d'instituteurs, de demander au Conseil fédéral de proposer aux Chambres fédérales une augmentation de la subvention à l'école primaire.

L'ordre du jour du Congrès portait une revision des statuts. Il ne s'agissait point de transformer l'organisation de la société, mais d'apporter des précisions et des modifications rédactionnelles. A Genève, une deuxième section, l'U. I. P. G. avait été admise dans la S. P. R. Le cas pouvant se produire dans d'autres cantons ou de nouvelles sections se créeraient, il fallait, pour éviter des discussions regrettables et des conflits possibles, préciser la situation de ces sections lorsque le canton serait appelé à prendre la direction de l'association et organiser les congrès. En outre, depuis 1898, la S. P. R. avait ajouté quelques rouages importants à son activité. Il était bon que les statuts les mentionnent. Il était nécessaire, en particulier, de fixer les rapports qui devaient unir la Commission de lectures à la S. P. R.

L'assemblée administrative désigna Neuchâtel comme section vorort et le nouveau comité-directeur se constitua comme suit : président, Fritz Hoffmann, à Neuchâtel ; vice-président, Vital Huguenin, au Locle ; secrétaire, Werner Brandt, à Neuchâtel. Le Comité vaudois resta en fonctions, comme le veut la tradition, jusqu'à la fin de l'année.

La S. P. R. pendant la guerre mondiale.

Et le 1er août 1914, le Congrès de Lausanne à peine fini, éclatait la guerre mondiale. Le premier moment de désarroi passé, la vie reprit

son train normal, ou presque, à tout le moins pour ce qui fut de la S. P. R. Des centaines d'instituteurs furent mobilisés ; des classes furent fermées ; dans d'autres des remplaçants, souvent de fortune, suppléèrent les titulaires; vétérans et élèves-maîtres répondirent à l'appel et firent de leur mieux pour que l'école pût continuer son œuvre éducatrice. L'*Educateur* continua de paraître, malgré la mobilisation d'une bonne partie du personnel de l'imprimerie. Le 24 octobre 1914, il publie un vibrant appel en faveur des enfants belges : « Un petit pays, neutre comme le nôtre, vient d'être mis à feu et à sang. La Belgique, notre sœur, pleure sa liberté détruite ; ses habitants ont fui par centaines de mille leurs foyers saccagés, leurs campagnes dévastées, leurs villes au pouvoir de l'oppresseur. Son sort eût pu être le nôtre. Nous ne pouvons rester indifférents devant tant de misère, et la S. P. R. se doit à elle-même d'apporter son obole aux comités qui se sont constitués chez nous pour soulager, dans la mesure de leurs forces, les infortunes d'une guerre injuste. Elle le doit à ses traditions d'abord... Elle le doit ensuite à sa devise, qui lui rappelle qu'au-dessus de toutes les patries, il y a l'humanité. Elle le doit, enfin, au caractère même de l'œuvre qu'elle poursuit, aux principes de solidarité qui l'animent ; elle ne peut oublier qu'au nombre des victimes de cette horrible guerre, il y a beaucoup d'instituteurs dont les orphelins mangent aujourd'hui le pain de l'exil. Pour autant qu'elle le pourra, c'est aux enfants belges malheureux et orphelins qu'elle s'intéressera surtout... Le Bureau de la S. P. R. a pris les mesures suivantes : 1° Il ouvre... une souscription auprès de nos membres... 2° Il étudie l'organisation d'une souscription dans les écoles pour laquelle il s'occupe d'obtenir les autorisations nécessaires. » Cet appel est signé du Comité-Directeur vaudois : E. Briod, président ; A. Porchet, vice-président ; Ern. Savary, secrétaire ; J. Cordey, gérant.

L'autorisation d'organiser une collecte dans les classes fut accordée par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, puis Berne, sous certaines conditions, toutefois : les autorités locales devaient être d'accord ; les dons seraient purement volontaires et le corps enseignant, dans ses instructions, devait respecter strictement la neutralité de notre pays et s'abstenir de toute polémique contre l'une ou l'autre des puissances belligérantes.

Ces deux souscriptions, closes le 31 janvier 1915, eurent un résultat inespéré. Dans la séance de remise des pouvoirs, le 6 février 1915, le comité neuchâtelois enregistra que le personnel enseignant avait versé 7538 fr. 95 et les écoliers 15 842 fr. 63. C'était donc la belle somme de 23 201 fr. 58 (portée ensuite à 23 673 fr. 03 par quelques versements retardataires), qui fut récoltée en pays romand pour soulager les misères des enfants belges. Quelques instituteurs de Belgique, exilés en France, en Hollande ou en Suisse bénéficièrent aussi de ce geste généreux.

Le 6 février 1915, le Comité vaudois remettait ses pouvoirs au Comité neuchâtelois. Qu'on nous permette de citer quelques lignes du dernier procès-verbal, signé Ern. Savary : « La S. P. R. va commencer une nouvelle période de son histoire. Puisse-t-elle continuer à faire progresser l'éducation et l'instruction dans notre cher pays ! Puisse-t-elle contribuer à faire respecter toujours plus la noble profession d'éducateurs du peuple. Puisse-t-elle continuer à travailler sans relâche au développement de l'esprit de cordialité, de fraternité qui unit déjà les instituteurs de la Suisse romande... Que l'action de notre association tende toujours plus à affermir l'esprit romand, à lui conserver son originalité et à empêcher toute infiltration étrangère qui pourrait le transformer et nuire à notre Suisse française. Dans les temps troublés, à l'aube de cette année 1915 qui débute d'une manière si angoissante, si terrible, nous sentons que la mission d'une société comme la nôtre peut avoir une importance capitale. Nous faisons les vœux les plus sincères pour qu'elle sache remplir cette mission. »

La S. P. R. venait d'ailleurs d'être l'objet d'une attention spéciale. Le jury des récompenses de l'Exposition nationale à Berne lui décernait, pour son exposition au Groupe 43 (collection des 50 années de l'*Educateur*, des rapports et des comptes rendus de l'Association) un diplôme de mérite pour services rendus à la cause de l'intérêt public : la plus haute distinction pour exposants ayant un caractère uniquement d'intérêt public.

Et la guerre continue ses ravages. Après les Belges, ce sont les Serbes qui ont besoin de notre appui. Le Bureau neuchâtelois demande aux Départements de l'Instruction publique de Vaud, Neuchâtel et Genève l'autorisation d'ouvrir une nouvelle collecte dans nos écoles et lance un vibrant appel à la jeunesse de nos cantons romands, l'enjoignant de verser son obole pour soulager l'immense misère des orphelins serbes. 15 420 fr. 65 furent de nouveau réunis et mis à la disposition des Comités de secours cantonaux.

M. François Guex ayant, pour raisons de santé, résilié ses fonctions de rédacteur de l'*Educateur*, M. Ernest Briod le remplace à partir du 1er janvier 1917. Dès cette date, l'Educateur paraît en deux séries A et B, alternativement de samedi en samedi. La série A contient les articles de fond, les comptes rendus, la revue des idées, les enquêtes, la partie narrative. La série B publie les communications du Bureau et ceux des comités de sections, la chronique scolaire et la partie pratique. Cette partie pratique, toujours rédigée par M. Julien Magnin, est diminuée, du fait qu'elle ne paraît plus que tous les 15 jours.

En se séparant à Lausanne, fin juillet 1914, les congressistes s'étaient donné rendez-vous à Neuchâtel en 1918. C'était bien l'intention du Bureau neuchâtelois d'organiser le Congrès à cette date ; mais, les circonstances le permettent-elles, se demande-t-il, le moment venu ?

La question est débattue dans plusieurs séances du Bureau au cours de l'année 1917. La guerre sévit toujours à nos frontières ; la vie a considérablement renchéri ; les moyens de transport sont compliqués ; Neuchâtel, abritant plus de 300 internés, ne pourrait que difficilement loger les congressistes. En outre, pourra-t-on obtenir des subventions fédérales, cantonales et communales, comme autrefois ? Il y a lieu de croire que la participation sera restreinte, les ressources de l'instituteur n'ayant certes pas suivi le mouvement ascendant du coût de la vie. Et puis, les congrès étant considérés par les populations comme des réjouissances, l'opinion publique ne jugerait-elle pas sévèrement une corporation, plus soumise à la critique qu'une autre, voulant vivre sa vie normale et régulière, alors qu'autour d'elle tout est restreint, suspendu ou supprimé ?

Ces raisons pertinentes sont exposées devant les présidents de sections ; la question est ensuite posée aux membres du Comité central qui, unanimes, décident le renvoi du Congrès à des temps meilleurs.

Et l'on attendit des temps meilleurs...

Malgré les difficultés de l'heure, l'épidémie de grippe qui nécessita des mesures restrictives au droit de réunion, la grève générale, la réduction des horaires, le Comité central put se réunir à Lausanne, le 24 novembre 1918. Il décida de proroger de deux ans les pouvoirs du Bureau neuchâtelois, le chargeant d'organiser le Congrès de 1920.

En cette séance, il fut longuement discuté de l'*Educateur*. M. Briod, dans un substantiel rapport, expose son point de vue sur le rôle de la presse corporative et pédagogique. M. Briod défend certains de ses articles réclamant pour les instituteurs une équitable rémunération de leur travail, articles qui furent fortement attaqués dans certains milieux. Il conteste être sorti de la neutralité politique, ainsi que l'accusent les délégués neuchâtelois, et la discussion qui suivit est bien le reflet du désarroi régnant en maître en cette année 1918, année de guerre et de paix, de bouleversements sociaux et de tentatives de reconstruction d'un monde qui cherche sa voie.

La situation financière de l'*Educateur* cause aussi quelques soucis : une augmentation de 5 à 8 fr. pour 1919 et à 10 fr. pour 1920 de l'abonnement est votée.

Des mutations interviennent dans les organes du journal. M. Briod est réélu à l'unanimité rédacteur en chef, mais M. Alb. Chessex remplace M. Magnin, démissionnaire, comme rédacteur de la partie pratique et M. Cordey s'étant démis de ses fonctions, M. Ern. Visinand, ancien président de la S. P. V., assumera les charges de gérant.

L'après-guerre.

La signature de l'armistice, si impatiemment attendue, arriva enfin et remplit le cœur de chacun d'une infinie espérance. Une Europe régénérée allait s'édifier, une ère de liberté semblait annoncer le triomphe définitif de la démocratie, et la S. P. R. se réjouissait de collaborer, dans sa modeste sphère, à la réalisation des tâches nouvelles et fécondes...

Hélas ! les années 1919 et 1920 laissent un souvenir pénible chez les instituteurs : ce fut « la grande pitié des salariés à traitements fixes », la lutte incessante pour l'existence, l'époque des noirs soucis matériels, du mécontentement général, des récriminations acerbes. L'*Educateur* s'en fait l'écho. Encore que la question des traitements soit affaire des cantons et que la défense des intérêts matériels incombe aux sections, la S. P. R. s'en occupe pour la première fois depuis son existence. En une séance convoquée à Cully, le 14 juillet 1919, le Bureau et les délégués des sections examinent la situation presque intenable du Corps enseignant primaire romand. Les bases d'un traitement équitable sont fixées : minimum 4500 fr., avec augmentations périodiques pour arriver au maximum de 7500 fr., et l'on étudie les meilleurs moyens de faire admettre ces revendications. Le principe de l'égalité des traitements entre instituteurs et institutrices est admis, sous réserve d'indemnités familiales et d'allocations pour enfants.

L'exposé du président Hoffmann relève combien en Suisse allemande l'esprit corporatif est plus fort que chez nous ; grâce à cette solidarité, nos collègues, dans plusieurs cantons, ont pu arriver à une situation, non pas digne d'envie, mais simplement normale. Il fait allusion à l'Association des traitements fixes, constituée pour faire contre-partie à la puissante Union des paysans. En 1917 déjà, le Bureau de la S. P. R. avait examiné la possibilité de s'affilier à cette organisation. Les événements politiques de 18, auxquels quelques groupements prirent une part active, l'engagèrent à en abandonner l'idée.

Congrès de Neuchâtel.

Neuchâtel reçut les instituteurs romands les 15, 16 et 17 juillet 1920. « Journées inoubliables, dit l'*Educateur* du 24 juillet 1920, inoubliables par la richesse d'un programme de travail et de récréation, qui s'est déroulé sans le moindre accroc ; inoubliables par la hauteur de vues, l'élévation de pensée, l'élégance de style et de langage de ceux qui, rapporteurs ou conférenciers, furent particulièrement à la brèche ces jours-là ; inoubliables aussi par le ton général des discussions, qui fut digne en tout point de la distinction des rapports, par la belle tenue

des participants, leur assiduité aux séances, leur sérieux qui n'exclut point la saine gaieté romande ; inoubliables enfin par l'excellence de l'organisation, la cordialité des propos, par toute l'ambiance d'une ville aimable entre beaucoup, rehaussée par l'éclat d'un soleil estival. » Disons qu'une certaine détente se manifestait chez les instituteurs ; leurs justes revendications paraissaient avoir été entendues et être sur le point d'aboutir ; des revisions des lois scolaires étaient prévues dans certains cantons : l'espoir les animait. On compta plus de mille participants. Les Vaudois étaient particulièrement nombreux, près de cinq cents. La veille, ils avaient eu à Yverdon leur assemblée générale, où une revision totale des statuts avait créé une nouvelle S. P. V. ; ils accompagnaient le Chœur mixte du Corps enseignant de Vevey-Montreux, qui, sous la direction de M. H. Lang, donna une audition remarquable de chansons populaires, contribuant ainsi à la réussite du congrès.

Le congrès débuta par l'assemblée du Comité central, où d'importantes décisions furent prises concernant l'*Educateur*, décisions confirmées par l'assemblée générale, et qui entraînèrent une modification des statuts. Dès 1921, l'organe officiel de la S. P. R. comprendra deux parties distinctes, rédigées chacune par un rédacteur différent et paraissant alternativement de samedi en samedi. La partie pédagogique conservera son titre *Educateur*, et la partie corporative portera le nom de *Bulletin de la Société pédagogique romande*. Il est recommandé aux sections de déclarer le *Bulletin* obligatoire pour leurs membres, ce que la plupart feront. M. Briod ayant donné sa démission de rédacteur, l'*Educateur* sera rédigé par MM. Bovet, prof. à l'Université de Genève et Chessex, instituteur à Lausanne. M. Alb. Rochat, instituteur à Cully, président sortant de charge de la S. P. V., est désigné comme rédacteur du *Bulletin corporatif*. M. Oscar Jan, instituteur à Lausanne, devient gérant du journal et trésorier de la Romande.

M. le conseiller d'Etat Quartier-la-Tente, président d'honneur de la S. P. R., ouvrit les séances officielles du congrès et développa un thème qui lui était cher : celui de la réhabilitation de l'école publique qui a formé des hommes jeunes, ardents, mais parfois injustement prévenus, qui l'attaquent avec un talent qu'ils doivent précisément à l'institution qu'ils accusent d'insuffisance.

Le premier des sujets mis à l'étude fit l'objet d'un remarquable rapport de M. Duvillard inspecteur scolaire à Genève : *Examen critique des tendances de l'enseignement primaire actuel*. Dans son exposé préalable, le rapporteur établit en thèse générale que l'école actuelle ne satisfait pas le besoin d'activité de l'enfant tel qu'il existe dans son essence et dans ses manifestations naturelles. Il démontre ensuite que, pour répondre à ce besoin, il faut assouplir les programmes trop rigides

et mettre au point un certain nombre de méthodes qui toutes ont leurs adeptes.

La discussion très nourrie qui dura près de deux heures et à laquelle prit part M. le conseiller fédéral Chuard, n'apporta pas de grandes modifications aux nombreuses thèses proposées. Toutefois, toute une série, renfermant l'énumération des réformes pouvant être réalisées immédiatement, ainsi la formation morale, la suppression des travaux à domicile, la suppression des examens, le développement de l'activité manuelle, sujets dont chacun eût pu faire l'objet d'un rapport spécial, fut renvoyée aux sections pour étude et discussion.

Le deuxième sujet : *Equivalence des brevets en Suisse romande*, rapporteur M. Strœle, instituteur à Neuchâtel, trouva de chauds partisans et de fervents détracteurs. En conclusion, l'équivalence des brevets pédagogiques dans la Suisse romande fut reconnue désirable, et les sections invitées à appuyer son adoption dans leurs cantons. Une conférence de personnes autorisées établirait les conditions minima que doit remplir la préparation et la valeur du brevet dans les cantons acceptant l'équivalence. Les brevets délivrés permettraient l'immatriculation de leurs porteurs dans les facultés universitaires.

Les séances officielles avaient été précédées de conférences : M. de Montenach, conseiller aux Etats de Fribourg, parla de la *Formation du goût dans l'art et dans la vie* ; M. Arnold Reymond, professeur de philosophie à l'Université de Neuchâtel, de la *Notion de loi historique*, et M. Marcel Godet, directeur de la Bibliothèque nationale, des nouvelles *Bibliothèques pour tous*.

Des concerts, une soirée familière, une promenade en bateau agrémentèrent ces trois journées, dont on parle encore en Romandie : après les pénibles années de contrainte et de privations de la guerre et de l'après-guerre, trois journées de détente et de réconfort moral.

La Réaction. — Période genevoise 1921-1924.

La direction de la S. P. R. passa à Genève. M. Emmanuel Duvillard devint président ; Mme Tissot, institutrice, connue dans le monde des lettres sous le nom de Mme Hautesource, fut la vice-présidente ; Rob. Dottrens, instituteur, secrétaire. Dans sa première séance, ce bureau enregistra la démission de M. Oscar Jan, nommé trésorier à Neuchâtel et lui désigna comme successeur M. Jean Tissot, instituteur à Lausanne. Les fonctions de gérant de l'*Educateur* n'existaient plus, l'administration de ce journal ayant été remise à la maison Payot, à Lausanne.

Le 8 janvier 1921 parut le N° 1 de l'*Educateur, organe de la Société pédagogique de la Suisse romande et de l'Institut Rousseau*. Depuis

le congrès de Neuchâtel, un fait nouveau était intervenu. En 1912 s'était ouverte à Genève l'Ecole libre des Sciences de l'Education, dite Institut Rousseau. Sans prendre une part directe à l'activité de cette institution, la S. P. R. ne pouvait s'en désintéresser. A maintes reprises, l'*Educateur* publia le résultat de ses recherches, recommanda ses publications, rendit compte de ses travaux. L'Institut avait un bulletin : l'*Intermédiaire des Educateurs*. Lorsque M. Bovet prit la rédaction de l'*Educateur*, l'*Intermédiaire* cessa de paraître ; par contre six numéros de l'*Educateur* furent annuellement consacrés aux travaux de l'Institut. Un abonnement partiel de 5 fr. était prévu pour ces six numéros, appoint nullement négligeable aux finances du journal. Disons toutefois que cet arrangement ne fut pas compris de tous les membres de la S. P. R., qu'il souleva de vives critiques, chez les Vaudois surtout, et amena même plusieurs désabonnements.

Les liens unissant l'Institut Rousseau à la S. P. R. se resserrèrent encore. La situation financière de l'institution se trouva, au début de 1921, si critique que son existence même en fut menacée. Ses nombreux amis s'émurent. Ils constituèrent une association à laquelle les sections de la S. P. R. adhérèrent. Une collecte faite auprès des instituteurs vaudois réunit la belle somme de 869 fr. La S. P. R. vota une subvention de 750 fr. Dès lors la Romande est membre collectif de la *Société de l'Institut Rousseau*. Elle a ses représentants dans le conseil d'administration, et verse chaque année une contribution de 500 fr. ramenée à 300 fr. en 1938. Soutenir l'Institut Rousseau, c'était dans la ligne de conduite que le Bureau genevois s'était tracée.

En reprenant la direction de la Romande, « nous formions de grands projets. La S. P. R. devait aider aux réformes de l'école. Nous sentions le poids des responsabilités, nous étions fiers de la tâche qui nous était confiée. Les choses se sont passées plus simplement que nous ne les avions imaginées. Les difficultés intellectuelles, morales et économiques dans lesquelles la Suisse se débat depuis l'armistice, ont effacé les préoccupations éducatives qui perdent maintenant de leur élan et ne rencontrent plus qu'indifférence », ainsi s'exprime le président Duvillard, dans son rapport sur l'activité du Bureau pendant les années 1921-1922.

Non seulement indifférence, mais opposition. En 1920-1921, poussés par les événements, les gouvernements cantonaux écoutèrent enfin les justes revendications du corps enseignant et lui octroyèrent des traitements raisonnables. Mais bientôt ce geste d'équité fut regretté par la masse, qui jugea princier le gain des instituteurs et privilégiée leur situation. On n'est pas loin de les considérer comme des parasites de la société, et l'école comme une institution de luxe qui ne sert qu'à gruger les budgets cantonaux et surtout communaux. Relisons ce que

dit Alb. Rochat dans le *Bulletin* du 6 janvier 1922 : « En ce temps de réaction, ou cette deuxième édition de la Restauration, nous assistons à ce phénomène : les autorités préposées au gouvernement de la nation, celles surtout dont le rôle est de sauvegarder les intérêts moraux du peuple, se sont munies d'œillères ; le regard rivé sur le déficit des budgets, les oreilles dressées dans le vent, on va droit son chemin : tant pis pour les consciences froissées ; tant pis pour les chercheurs d'idées !... Consultez les chroniques de nos correspondants cantonaux ; voyez ce qui se passe à Genève où tout est attaqué : écoles gardiennes, écoles de plein air, enseignement ménager, etc. ; lisez comment à Neuchâtel... on prétend améliorer l'enseignement en surpeuplant les classes que l'on aura oublié de fermer ; méditez cette motion d'un député vaudois tendant à ce qu'on n'exige plus de diplôme des maîtresses d'écoles enfantines, afin de pouvoir les payer moins ; considérez que cette proposition, loin de soulever des protestations indignées au sein de la haute assemblée, a recueilli l'appui nécessaire pour être renvoyée au Conseil d'Etat ; souvenez-vous de cet avis de la Commission de budget de Lausanne concernant la démunicipalisation des écoles enfantines ; faites le compte des classes supprimées depuis un ou deux ans ; ... bien plus, jetez un coup d'œil par-dessus nos frontières et vous verrez que partout, à de rares exceptions près, la réaction montre sa hideuse figure !

» Une conséquence de cet état de choses, c'est que le respect dû à l'école s'en va. Puisque ses protecteurs naturels s'en désintéressent ou la démolissent, ses ennemis séculaires n'ont pas à se gêner... A la meute des adversaires de l'école se joint la multitude des jaloux. Maintenant, les maîtres sont rétribués : injustice ! Il arrive qu'un instituteur épouse sa collègue et que tous deux continuent leur enseignement : sacrilège !... »

Et Rochat de conclure : « Que faire dans ces conditions ? Travailler. Travailler toujours plus et toujours mieux ! — Notre travail finira bien par s'imposer à nos plus enragés détracteurs. Notre union, si elle est impuissante à nous faire triompher de tout, nous sera au moins un refuge... Maintenons tous nos droits légitimes par le scrupuleux accomplissement de notre devoir. Demeurons modestes, mais ne nous laissons diminuer en rien !... »

Cette note pessimiste, nous la retrouvons dans le rapport que Duvillard présenta au Congrès de Genève, en juillet 1924, au moment de déposer son mandat, établissant le bilan « de cette triste période ».

« En 1918, emportés par le mysticisme qui suit les grandes catastrophes, nous avons tous eu le désir d'être meilleurs. Les plus réalistes de nos concitoyens furent enclins aux désintéressements généreux. Cette exaltation tombée, ces intentions évanouies, rien n'est resté de l'élan de l'armistice. L'esprit pratique a pris le dessus. La crise mystique passée, les gens d'affaires qui nous gouvernent ont divisé les œuvres

collectives en deux catégories : celles qui rapportent et celles qui ne donnent pas de dividende. Les résultats de l'école ne se cotent pas à la Bourse... La guerre a modifié notre classification des valeurs morales... Le monde n'appartient plus aux hommes de pensée et d'action, il est aux hommes d'argent, qui le transforment suivant leurs besoins... »

Les efforts du corps enseignant romand pour lutter contre la vague de matérialisme « de cette triste époque » méritent d'être relevés. On ne se souvient déjà plus des luttes qu'il a soutenues pour défendre l'Ecole populaire. Relisons les *Bulletins corporatifs* et les articles courageux d'Albert Rochat et des correspondants des sections. Rappelons aussi l'Exposition scolaire et les Journées romandes de l'Enfance, organisées mai-juin 1923, à la Salle communale de Plainpalais, par l'U. I. P. G.

Le Bureau genevois s'était donné aussi comme tâche de resserrer les liens entre les corps enseignants de langue française, de développer l'esprit corporatif et renforcer le sens de la solidarité. Les circonstances l'ont aidé à atteindre ce but. Pour défendre la maison attaquée, dans toute la Romandie les instituteurs se retrouvèrent et le *Bulletin corporatif* se révéla alors un puissant moyen de lutte. Une ombre toutefois au tableau : les Jurassiens se détachèrent quelque peu de la S. P. R. pour se rapprocher de leurs collègues de l'ancien canton, la Société des instituteurs bernois étant plus à même de défendre leurs intérêts matériels. Ce fait ne laissa pas d'inquiéter le Comité-Directeur, les Jurassiens devant succéder aux Genevois à la direction de la S. P. R. Après de longs pourparlers, un arrangement intervint, encore en vigueur aujourd'hui, réglant la situation de la S. P. J. Le reproche qui fut fait, et qui est encore fait aux Jurassiens, c'est de se désintéresser par trop de l'*Educateur*. Malgré les efforts des fervents défenseurs de l'esprit romand — citons Th. Moeckli, Onésime et Hippolyte Sautebin, Mertenat, J. Juillerat et d'autres, dont les noms méritent d'être relevés — les abonnés au seul journal pédagogique suisse français ont toujours été peu nombreux. C'est regrettable.

Cette question du nombre des abonnés à l'*Educateur* a toujours causé du souci aux dirigeants de la Romande. Après de longs pourparlers, le Bureau genevois était arrivé à mettre sur pied une convention d'après laquelle la Maison Payot, qui avait conservé certains droits sur notre organe depuis la fusion, opérée en 1898, avec l'*Ecole* sa propriété, se chargeait de l'administration complète de l'*Educateur* et du *Bulletin*. L'abonnement à ce dernier devenait obligatoire et il était prévu un minimum de 2500 abonnés au premier. Ce chiffre ne fut que rarement atteint : motif à discussion et à marchandages avec la maison éditrice.

Congrès de Genève de 1924 (10-13 juillet).

Ce n'est pas sans hésitation que le Comité-Directeur et l'U. I. P. G. décidèrent d'organiser le Congrès de 1924. « Certes, à considérer la vie de notre école primaire romande depuis quelques années, à constater mois après mois les résultats des efforts de ceux qui travaillent à saper les bases de notre enseignement populaire ; à enregistrer, hélas ! les mesures déjà prises dans nos cantons, il apparaissait difficile de réunir en un congrès les membres de la S. P. R. Qui dit congrès, dit, en effet, plaisirs, allégresse : nos rencontres amicales n'ont-elles pas toujours été des manifestations joyeuses et pleines d'entrain ? Qui parle aujourd'hui de se réjouir encore... »

» ... Si le congrès a été organisé, c'est qu'il est apparu comme une occasion unique de jeter un cri d'alarme, de faire entendre aux autorités cantonales notre protestation publique, de leur faire comprendre aussi l'erreur tragique qu'elles commettent en portant atteinte aux institutions scolaires : attaquer l'école, n'est-ce pas, en définitive, mettre en péril l'existence même de nos démocraties ? » *(Compte rendu du Congrès,* Bulletin *du 2 août 1924.)*

Le Congrès de Genève fut le congrès sérieux de la défense de l'école.

Selon la coutume, deux travaux furent discutés. M. Alb. Richard, instituteur à Genève, présenta un rapport sur l'*Adaptation de l'Ecole active à l'Ecole primaire.* Après une fort intéressante discussion, les dix thèses du rapport furent admises, avec quelques modifications et adjonctions. Plus intéressante et plus animée encore fut la discussion du rapport de M. Chantrens, instituteur à Montreux, sur l'*Ecole unique* : le rapporteur défendit avec acharnement ses conclusions qui finirent par être adoptées ; c'était l'esquisse d'une organisation scolaire complète de l'école primaire aux établissements d'instruction supérieure, précisant les conditions d'entrée à chacun des ordres de l'enseignement en en spécifiant les attributions.

Pour illustrer en quelque sorte le rapport Chantrens, M. Paul Lapie, directeur de l'Enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à Paris, parla, devant un nombreux et attentif auditoire de la *Réforme récente de l'enseignement primaire français.*

Une autre conférence fut donnée par M. Ernest Bovet, professeur, qui devint plus tard le secrétaire de l'Association pour la S. d. N., sur *Les éducateurs et la Société des Nations.*

Des visites à la S. d. N. et au B. I. T. furent faites, et, le dimanche 13 juillet, on s'en fut excursionner en Savoie.

Le congrès avait débuté par un cours de chant, le premier que la S. P. R. organisait. Suivi par une quarantaine « d'élèves », il eut un plein succès. Cet essai fut probant : l'idée sera reprise par la suite.

Le compte rendu de ces journées, signé R. Dottrens, conclut comme suit : « Le congrès est achevé ; nous avons la satisfaction d'avoir répondu avec dignité aux accusations injustifiées formulées contre l'école et contre ses maîtres. Dédaigneux des critiques amères, fruits de l'égoïsme et de la jalousie, nous avons accompli du travail utile...

» Espérons en la venue prochaine d'une ère nouvelle de prospérité générale, où le développement et le progrès de l'école seront la préoccupation constante des conseils du pays et de l'opinion publique régénérée, où les éducateurs des enfants du peuple, toujours plus conscients de leur tâche sociale, auront dans la société la place que mérite la grande mission qu'ils accomplissent, entourés de l'estime et de la confiance de tous... »

Période jurassienne 1925-1928.

Le 25 janvier 1925, le nouveau Bureau central de la S. P. R. entrait en fonctions, composé comme suit : M. Marcel Marchand, directeur de l'école normale de Porrentruy, président ; Mlle Theubet, institutrice, vice-présidente ; M. Beuret, instituteur, secrétaire. Les autres membres du Bureau, rééligibles, avaient vu leur mandat confirmé : MM. Bovet et Chessex, rédacteurs de l'*Educateur* ; Rochat, du *Bulletin* et Jean Tissot, trésorier. M. Beuret ne tarda pas à se démettre de sa charge et fut remplacé par M. F. Feignoux, directeur de l'Ecole des jeunes filles de Porrentruy.

Une autre mutation importante intervint au cours de la période jurassienne. Fin 1927, Alb. Chessex démissionna de rédacteur de l'*Educateur*, Alb. Rochat le remplaça et Ch. Grec, instituteur à Vevey, fut chargé à sa place de rédiger le *Bulletin corporatif*.

Il appartenait au Comité jurassien d'établir des relations suivies entre les deux grandes associations suisses d'instituteurs et de fixer par une convention un programme d'activité commune.

La Charte constitutive de la S. P. R. du 27 octobre 1863 disait : « Quelle belle chose ne serait-ce pas de voir les instituteurs de tout un pays se tendre une main d'union et chercher, dans des entretiens fraternels, à s'éclairer mutuellement sur des sujets qui les intéressent ?... La Suisse allemande peut déjà nous présenter les bienfaits d'une association pédagogique. Certes, nous n'eussions pas mieux demandé, pour la facilité de notre tâche, que de nous joindre à elle et de profiter de ce qui existe. Mais, après avoir mûrement étudié la chose, il nous a paru qu'il serait de toute impossibilité de réunir, dans une même assemblée, les instituteurs des diverses langues de la Suisse... Nous pourrons d'ailleurs nous allier en tout temps avec nos frères allemands... ce qui importe surtout d'avoir avec eux, c'est une communauté d'intentions ».

Cette communauté d'intentions, les deux associations l'ont toujours

eue. Si, à deux ou trois reprises, la S. P. R., voulant garder intacte son autonomie, a refusé de constituer une section du S. L. V., elle n'en a pas moins cherché constamment à consolider les liens d'amitié entre les instituteurs des diverses parties de la Suisse. Dans maints Lehrestage, les Romands furent officiellement représentés. Rappelons le Congrès national qui, à Genève, en 1896, réunit 1500 instituteurs de toute la Suisse. Il fut toutefois un temps où les relations entre les deux associations subirent un certain ralentissement : affaire de tempérament chez les dirigeants. Mais les hommes passent et les idées subsistent... En 1922, le président Duvillard assista à une réunion des présidents du Schweiz. Lehrerverein, du Schw. Verein der Gymnasial Lehrer, du Schw. Lehrerinnenverein et de la Societa Magistrale del Ticino ; la création d'un cartel fut étudiée. Duvillard se montre favorable à cette idée, et souligne dans son rapport, le bon esprit qui animait les délégués de ces sociétés grâce au bon vouloir de M. Kupper, président du S. L. V., « homme averti, au caractère amène, à l'esprit ouvert, avec qui on va pouvoir s'entendre... » Les affaires en restèrent malheureusement là. Des pourparlers s'engagèrent par la suite pour que le S. L. V. et la S. P. R. éditent en commun une carte de légitimation accordant à leurs membres des réductions sur le tarif de transport des chemins de fer secondaires et des facilités pour l'entrée à divers musées suisses. L'entente ne put intervenir, non pas faute de compréhension, mais pour des raisons de principes mêmes. Dès lors, chaque association a sa propre carte de légitimation, celle de la S. P. R. servant de carte de membre des diverses sections.

Il appartenait, avons-nous dit, au Comité jurassien, d'opérer le rapprochement définitif entre les instituteurs suisses. « L'esprit du temps est à l'association et à la collaboration, disait une déclaration, signée M. Marchand et F. Feignoux, publiée dans le *Bulletin* du 2 juin 1928. Il est certainement dans la mission de notre époque de révéler tout ce que les hommes de bonne volonté peuvent réaliser quand ils s'unissent dans une même pensée. Si cet esprit de collaboration est nécessaire à tous, s'il est la source de tout ce qui se fait de grand, de beau et de noble autour de nous, il est indispensable qu'il anime ceux qui s'occupent de l'éducation de notre peuple. L'union et la collaboration des associations scolaires est à l'heure actuelle une nécessité, même une impérieuse nécessité. Quand, de toutes parts, on voit tant d'éléments divers se rechercher, discuter et finalement arriver à s'entendre, on comprendra que les organes directeurs de nos associations scolaires inscrivent à leur programme d'activité le rapprochement, la collaboration et l'union des instituteurs suisses...

« La Société pédagogique de la Suisse romande considérant que les associations scolaires suisses manquent d'un souffle, qui pourraît être

puissant et d'un but commun d'action, qui pourrait donner les meilleurs résultats tant en ce qui concerne nos Ecoles qu'en ce qui concerne les Educateurs, vient de lancer un appel à la Société des Instituteurs de la Suisse allemande. Une séance commune a eu lieu le 19 mai, à Berne. Nous avons la joie immense de vous informer que, de part et d'autre, avec la même sincérité et la même spontanéité, nous nous sommes, délégués de la S. L. V. et délégués de la S. P. R., tendu une main amicale et fraternelle !

» Le protocole de cette séance qui va inaugurer, comme nous l'espérons, une ère nouvelle pour le plus grand bien des écoles et des éducateurs suisses sera publié dans les journaux pédagogiques dès qu'il sera contresigné par les délégués des deux associations qui représentent la plus grande partie du corps enseignant de notre pays. »

Ce protocole fut ratifié par l'assemblée générale de la S. P. R. au Congrès de Porrentruy : il ne comporte que 3 articles :

1. Le Schweizer Lehrerverein et la Société pédagogique romande reconnaissent la nécessité d'une union de leurs forces.
2. Les deux associations se réuniront pour discuter de toutes les questions d'ordre national intéressant l'école.
3. Un Vorort est nommé pour une durée de deux ans.

Il appartenait encore au Comité jurassien de voir la réalisation d'une autre grande idée : l'affiliation de la S. P. R. à une association internationale.

C'est bien à la S. P. R. que revient l'idée de la constitution d'une semblable organisation : nous nous plaisons à le relever. Il faut remonter en l'année 1866 déjà. A l'occasion de l'Exposition universelle, une délégation de la S. P. R. se rendit à Paris ; en son nom, le Dr Daguet, prononça à la Sorbonne un discours dans lequel il fit appel à l'union universelle des hommes d'école, les conviant dans un avenir rapproché à un congrès international. La proposition de Daguet fut reprise par le Comité-Directeur de la S. P. R., qui consulta les instituteurs de différents pays. La troisième journée du Congrès de Genève en 1872 fut consacrée à la fondation de la *Fédération universelle d'instituteurs* et, par les délégués de Suisse, d'Italie, de Belgique, de France, de Grèce, de Russie et d'Allemagne, la résolution suivante fut admise : « Le Congrès scolaire, réuni à Genève le 31 juillet 1872, décide la création d'une association internationale. » Cette décision votée d'enthousiasme ne trouva malheureusement pas sa réalisation pratique : alors que les sociétés suisses, belges et italiennes se déclarèrent d'emblée favorables au mouvement, les sociétés françaises et hollandaises se tinrent sur la réserve, et l'Allemagne ne répondit pas à l'invite. La question fut abandonnée pendant de longues années.

Peu avant la guerre de 1914, il s'était constitué à Bruxelles, un *Bureau international des Instituteurs* qui, de temps à autre, convoquait des assemblées de délégués de divers pays. La guerre mit fin à son activité. En 1919, une réunion de notabilités pédagogiques eut lieu à Berne pour étudier la possibilité de reconstituer ce comité, de le transformer en *Union internationale* avec siège en Suisse. La chose n'eut pas de suite. En 1922, la *Fédération syndicale internationale* convoqua à Amsterdam les représentants des sociétés pédagogiques aux fins de constituer un *Syndicat international des Instituteurs*. Tout en reconnaissant l'utilité d'une action sur le terrain international, la S. P. R. se tint à l'écart du mouvement, eu égard à son caractère politique.

En cette même année 1922, la S. P. R. fut sollicitée de faire partie de la *Fédération des travailleurs intellectuels*, ainsi que d'une *Fédération communiste révolutionnaire* venant de se créer à Moscou. Ces associations, de même que d'autres similaires, n'eurent qu'une existence éphémère.

Enfin, en 1926, sur l'initiative du Syndicat national des Instituteurs de France, se constitua à Paris une *Fédération des Associations d'instituteurs* (F. I. A. I.). Les délégués de France, d'Allemagne et de Hollande créèrent un secrétariat central en vue d'établir une collaboration pédagogique entre les Etats et préparer la paix par la coopération des peuples. Une invitation fut lancée à toutes les associations d'instituteurs. Au début de 1927, la S. P. R. donnait son adhésion en même temps que le S. L. V.

La S. P. R. n'eut jamais à regretter son geste. D'excellent travail fut fait par la F. I. A. I., grâce à la bonne entente des gens qui étaient à sa tête. On caressa même le grand espoir de voir, grâce aux efforts des éducateurs, la guerre à jamais bannie de l'humanité et la paix définitivement établie. Hélas ! il fallait compter aussi sur l'ambition des mauvais bergers : leurs peuples, pris de folie, se laissèrent entraîner sur des chemins qu'ils n'avaient point choisis...

Un des buts prévus par les statuts de la S. P. R. est l'organisation de voyages d'études. Un premier, en 1906, à l'exposition de Milan, obtint un vif succès. Il faut attendre vingt ans pour que le Comité jurassien prenne l'initiative d'un nouveau voyage. En avril 1926, sous la conduite du président Marchand et du trésorier J. Tissot, une cinquantaine de Vaudois, de Neuchâtelois et de Jurassiens s'en allèrent sur les routes de France, parcourant la Touraine, visitant les châteaux de la Loire, s'arrêtant à St-Malo, poussant une pointe jusqu'en Bretagne, n'oubliant pas le Mont-St-Michel. Ils revinrent au pays l'écrin des souvenirs enrichi de joyaux précieux. « Alors que les ennuis de la vie fondront sur nous, affirme M. Marchand à la fin de son rapport sur cette merveilleuse randonnée, que les tracas nous assailliront, que l'ingratitude

s'attachera à nos pas, que l'indifférence des parents pour l'école nous attristera, que gens de la ville ou gens de la campagne ne voudront pas comprendre la grandeur de notre œuvre, la noblesse de notre dévouement, la modestie de nos prétentions, alors nous l'ouvrirons, cet écrin magnifique, et adieu peines et souffrances ! »

Pourquoi ne récidiverait-on pas ? En août 1927, toujours conduits par MM. Marchand et Tissot, on retourne en France. Le rendez-vous officiel est à Paris. De là, on s'en va par Rouen au bord de la mer : au Havre, à Fécamp, à Etretat, à Dieppe ; on fait un pèlerinage aux champs de bataille, on visite Arras, Reims... « Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage. »

Congrès de Porrentruy.

Les 29, 30 juin et 1er juillet 1928, à Porrentruy, la S. P. R. tint son 22e congrès. Sous la présidence d'honneur du conseiller fédéral Chuard, qui prononça un important discours sur la responsabilité des maîtres d'école en face de l'avenir du pays et des problèmes de l'heure, faisant appel à leur perspicacité et leur modération, les assises pédagogiques furent ouvertes par M. le conseiller d'Etat bernois Rudolf. On entendit une conférence sur l'*Ecole et la Paix* de M. Victor Basch, professeur à la Sorbonne ; celle que fit Georges Duhamel sur le *Roman* fut un régal littéraire.

M. Jules Laurent, instituteur à Lausanne, présenta un rapport sur l'*Ecole*, la *Famille et les Pouvoirs publics*. Ce travail, d'une haute portée morale, concluait en déclarant « désirable que la famille et l'école s'entendent aussi complètement que possible en vue d'une meilleure et plus intense collaboration ». Il citait les moyens de collaboration les plus efficaces. Le corps enseignant était invité à combattre l'alcoolisme et les autres ennemis de la famille, et à appuyer toute mesure la protégeant. Quant aux pouvoirs publics, de grandes tâches leur sont assignées pour aider l'école dans sa mission. La discussion montra le grand souci des instituteurs de travailler à l'éducation morale du peuple. Relevons qu'une des thèses votées trouva sa réalisation pratique immédiate dans la création du *Journal des Parents*, édité par des éducateurs à l'intention de la famille : utile collaboration.

Le rapport de M. O. Bessire, professeur à Porrentruy, sur l'*Ecole et la Paix*, provoqua, dans une assistance vibrante et passionnée, un débat des plus animés. Deux courants s'affrontèrent : d'un côté les pacifistes idéalistes, partisans d'un « désarmement prochain, progressif et simultané » ; de l'autre, les défenseurs de l'armée. Quoi qu'on en ait dit, l'assemblée ne se départit jamais de sa dignité ; le ton de la discussion haussa parfois, elle ne fut jamais discourtoise, ni acerbe.

Il y eut bien quelques pêcheurs en eau trouble qui, étrangers au corps enseignant, n'auraient pas demandé mieux que de le faire passer pour antimilitariste, antipatriote, imbu d'idées révolutionnaires, à la solde de certain pays étranger...

On a beaucoup parlé du Congrès de Porrentruy. On en a trop parlé. Que de légendes se sont créées à son sujet ! Jamais les journaux romands n'entretinrent leurs lecteurs des choses scolaires et ne parurent s'intéresser aux instituteurs autant qu'à ce moment. Alors qu'un splendide silence régna autour du congrès précédent, à Genève, où deux quotidiens à peine daignèrent parler de l'*Ecole unique*, toute la presse parla de Porrentruy et, mal intentionnée, en parla fort méchamment. Elle traita de « contaminé » le corps enseignant, à qui elle fit un grief, un crime d'écouter avec bienveillance l'immense clameur pacifique poussée par les peuples las de la guerre, et d'essayer de joindre leurs efforts à ceux qui désiraient la paix. Il n'est pas jusqu'au choix des conférenciers qui ne fut critiqué, et leur personnalité décriée... Avant de se séparer, les congressistes s'en allèrent proclamer, devant la Sentinelle des Rangiers, leur attachement à la patrie.

Période vaudoise 1929-1932.

Trois anciens présidents de la S. P. V. prirent la direction de la S. P. R. : MM. Marcel Chantrens, à Territet, comme président ; Gustave Baudin, à Eysins, comme vice-président, et Fernand Chabloz, à Vevey, comme secrétaire.

Ce nouveau comité, à peine entré en fonctions, se rencontrait, selon le protocole récemment signé, avec les représentants du S. L. V. Dans cette séance, on résolut de demander aux Chambres fédérales une augmentation de la subvention aux écoles primaires ; on examina les possibilités de rendre efficaces les dispositions de la nouvelle loi sur la tuberculose et l'on décida d'organiser en commun, à Bellinzone, le prochain congrès de la F. I. A. I.

Il eut lieu les 7, 8 et 9 avril 1929, 18 associations de treize pays, représentant 497 000 membres y participèrent. Le président Chantrens ouvrit le congrès, placé sous l'égide de Pestalozzi. Deux sujets principaux furent discutés : l'*Ecole et la réconciliation des peuples*, et l'*Ecole, l'Eglise et l'Etat*. Le secrétaire F. Chabloz, donnant un compte rendu de ces journées (*Bulletins* 8 et 9, avril 1929) dit « qu'il se dégage de ce congrès une impression de sérieux dans le travail, un esprit de compréhension réciproque et une volonté sincère, ardente et résolue d'arriver à réaliser le but poursuivi, soit un double effort international de coopération pédagogique et pacifique ». La S. P. R. fut appelée à faire partie du Bureau exécutif de la Fédération, pour une période de deux ans.

Suivant l'exemple donné par son prédécesseur, le Comité vaudois organise, en avril 1930, un voyage à Venise et à Milan. 130 participants rentrèrent enchantés de ce voyage vraiment d'études. A part les plaisirs si divers dont ils furent gratifiés, ils acquirent une forte somme de connaissances nouvelles. Sous la conduite d'un guide aussi entendu et disert que M. Chantrens, ils s'initièrent aux beautés architecturales de Venise et de Milan, aux richesses de l'Accademia, de l'Eglise des Frari ou de la Brera.

Congrès de Montreux.

Ils vinrent, en ces premières journées de juillet 1932, plus de mille, les instituteurs de la Romandie, à la Riviera vaudoise, qui leur fit fête. Tout concourut à la réussite des diverses manifestations, même les frasques de Julius Pluvius ! Croyant jouer un vilain tour au légendaire soleil de Montreux, il ne réussit qu'à rafraîchir agréablement la température...

Les diverses phases du congrès se succédèrent selon le programme quasi immuable établi en l'occurrence.

Séances de travail : assemblée générale de la S. P. R. ; discussion des rapports de M. Cuendet, instituteur à Montreux : *La discipline*, et de M. W. Jacot de La Chaux-de-Fonds : *La crise du français* ; conférence de M. Charly Clerc, homme de lettres : *Deux bons génies de la cité : Tœpffer et Gottfried Keller* ; discours de M. le conseiller d'Etat vaudois Perret, qui ouvrit le congrès, et de M. le conseiller fédéral Pilet-Golaz. Les deux séances furent agrémentées par des productions du Chœur mixte du Corps enseignant de Vevey-Montreux et du Quatuor du Corps enseignant primaire de Neuchâtel.

Partie récréative : Concert du Chœur mixte du Corps enseignant de Vevey-Montreux et de l'Orchestre de la Suisse romande : *L'âge d'or de l'opéra français* ; représentation de *Notre Congrès s'amuse*, revue de Mme Matter-Estoppey, institutrice à Montreux ; promenade en bateau; démonstration et exercices de natation à Montreux-Plage ; excursion aux Rochers de Naye.

Une importante exposition scolaire avait été montée. Elle comprenait sept sections, dont l'une, celle des *Violons d'Ingres des instituteurs* fut particulièrement goûtée.

Le Congrès de Montreux se passa dans une atmosphère plus calme que celui de Porrentruy. Ce fut plutôt une fête de famille, intime, à laquelle la population et les autorités montreusiennes prirent part.

L'assemblée générale dut enregistrer la démission de M. Pierre Bovet comme rédacteur de l'*Educateur*. Il ne fut pas remplacé, Alb.

Rochat assuma seul ces fonctions. L'*Educateur* avait, au cours de l'année, été en butte à de vives critiques ; on lui reprochait de subir par trop l'influence de l'Institut Rousseau, d'être plus spéculatif que pratique et de ne pas tenir assez compte des besoins de l'école populaire. Se sentant atteint dans sa probité professionnelle, par un scrupule qui l'honore, M. Bovet, estima avoir échoué dans sa tâche de rédacteur et préféra l'abandonner. Nombreux furent ceux qui regrettèrent le geste de M. Bovet car, comme lui écrivait le comité à la réception de sa démission, il a mené, dans l'*Educateur*, le bon combat. Il fut le pionnier de l'heureuse évolution des idées pédagogiques, un défenseur de « l'Ecole active ». Il a largement contribué à faire de notre journal une revue d'avant-garde.

Toute la question de l'*Educateur* devait être remise à l'étude. En attendant, il cessa de publier l'Intermédiaire des Educateurs.

L'assemblée générale prit aussi acte de la disparition de la S. P. G. Depuis plusieurs années cette section ne faisait plus que nominalement partie de la S. P. R. Son activité se ralentit si bien qu'elle finit par mourir de sa belle mort.

Période neuchâteloise 1932-1936.

La direction de la Romande passa dans les montagnes neuchâteloises : Willy Baillod, instituteur au Locle devint président ; Julien Rochat, secrétaire des écoles à La Chaux-de-Fonds, vice-président et Armand Toffel, instituteur au Locle, secrétaire. Le mauvais sort sembla s'acharner sur ce comité. En peu de temps quatre deuils successifs le frappèrent dans ses forces vives. Ce fut d'abord, en février 1933, Werner Brand, correspondant neuchâtelois au *Bulletin*, ancien secrétaire de la S. P. R. de 1914 à 1920, membre de la Commission de lectures.

Le 26 février 1935, terrassé, en pleine activité par une angine de poitrine, le distingué président de la Romande, Willy Baillod était, à l'âge de 59 ans, enlevé à l'affection de sa famille, de ses collègues, de ses amis. Quelle émotion, quelle consternation, quand la nouvelle se répandit dans les montagnes neuchâteloises et dans toute la famille romande. Ses grandes qualités, il les avait mises toutes au service de la S. P. R. : jugement sain, pondération, largeur d'esprit, volonté persévérante, droiture parfaite, clairvoyante intelligence.

Quatre mois après, le 27 juin, la S. P. R. perdait son trésorier Jean Tissot. Il était en quelque sorte l'âme de la société, en connaissait tous les rouages. Entré en fonctions comme trésorier en 1921 déjà, il représentait la tradition dans les comités successifs. Dans les plus petites affaires à traiter, les présidents devaient avoir recours à lui, au courant de toutes les conventions, de tous les règlements, de tous les arrange-

ments, de toutes les façons de procéder en toutes occasions. Jean Tissot était né en 1877 et venait de prendre sa retraite d'instituteur.

Déjà si fortement éprouvée, la S. P. R. le fut encore, le 10 novembre 1936, par la mort de Albert Rochat, rédacteur de l'*Educateur*. Né en 1880, il venait aussi de prendre sa retraite comme instituteur à Cully, après 35 ans d'activité dans cette commune. Rappelons que Albert Rochat fut d'abord, dès 1921, rédacteur du *Bulletin corporatif* ; il passa, en 1928, à la rédaction de l'*Educateur* en collaboration avec P. Bovet, et, dès 1929, assuma seul ces importantes fonctions, qu'il remplit avec distinction. Grâce à lui, notre *Educateur* continua à être une revue pédagogique d'une belle tenue, hautement appréciée chez nous comme à l'étranger, plus à l'étranger peut-être que chez nous.

Pour combler tous ces vides, on fit appel à des forces nouvelles. Le vice-président Julien Rochat passa président et Georges Strœle, instituteur à Neuchâtel fut désigné comme vice-président ; Ch. Serex, ancien président de la S. P. V. remplaça Jean Tissot comme trésorier, et Albert Rudhardt, instituteur à Genève, devint rédacteur de l'*Educateur*.

En remettant ses pouvoirs au Bureau genevois, Julien Rochat se demandait : « Quels souvenirs laisseront le Bureau neuchâtelois 1932-1936 et son président ? Il ne nous appartient pas de répondre. Mais si, beaucoup plus tard, quelqu'un s'avise de poser la question, l'Histoire répondra probablement : ce bureau perdit la moitié de ses membres et son président prononça des éloges funèbres. »

N'en déplaise à Julien Rochat, le Bureau neuchâtelois fit autre chose. Son prédécesseur lui avait laissé une lourde succession, celle de réorganiser l'*Educateur*. Ce fut long, laborieux, voire, par instant, pénible. La question fut débattue dans de nombreuses séances de bureau, de comité de rédaction et de présidents de sections. Les procès-verbaux de ces réunions reflètent l'état d'agitation politique qui caractérise cette époque : gouvernements et peuples cherchent leur voie, des courants opposés se dessinent et s'affrontent ; les esprits s'aigrissent et désemparés ne savent pas toujours nettement ce qu'ils veulent... Enfin, le Comité central, à Morges, le 24 juin 1934, prend la décision suivante :

Les deux organes de la S. P. R., *Educateur* et *Bulletin corporatif*, paraîtront sous un numéro unique. Cet organe officiel de la Société est obligatoire pour tous les membres des sections de la S. P. R.

Cette décision fut ratifiée par les sections et, attendant que la modification des statuts qu'elle entraîne soit soumise à l'approbation du prochain congrès, elle entre provisoirement en vigueur. Le 5 janvier 1935 parut le premier numéro de l'*Educateur* et du *Bulletin corporatif* réunis.

L'assemblée générale de la S. P. R., lors du Congrès des montagnes neuchâteloises (12-14 juin 1936) adopta la modification, revisa les statuts

dans ce sens. La revision portait aussi sur d'autres points : Ayant reconnu l'autonomie de l'U. I. P. G. section des Dames, cette association est citée comme section de la S. P. R. Les organes de la société, tout en restant les mêmes, changent de nom : le Bureau devient le Comité central ; l'ancien Comité central s'appelle ce qu'il a toujours été, l'Assemblée des délégués ; ses attributions sont toutefois augmentées, l'ancienne assemblée générale ne se réunissant plus.

Selon le protocole établi, les représentants du S. L. V. et de la S. P. R. se réunissent chaque année. Les sujets à traiter en commun ne manquent pas. Le président Baillod examina la possibilité d'étendre cette collaboration et d'y faire participer d'autres associations pédagogiques suisses, la Société suisse des Institutrices et la Société des maîtres catholiques, par exemple, et de constituer un Cartel. La proposition Baillod fut longuement étudiée en séance commune des deux associations et devant les raisons fort pertinentes de M. Bœsch, président du S. L. V., elle ne fut pas admise. Une convention, plus précise et plus complète que le protocole fut adoptée et est encore en vigueur (*Bulletin N° 18, 2 mai 1936.*)

Le S. L. V. qui venait de constituer en son sein une Commission intercantonale pour l'étude des questions scolaires, invita aimablement la S. P. R. à s'y faire représenter. Dès 1935, le rédacteur du *Bulletin*, C. Grec, fait partie de cette commission, qui s'occupe entre autres choses de l'œuvre des *Tableaux scolaires suisses*. Grec a été désigné membre du jury pour le choix des tableaux à reproduire.

Le président Baillod avait formé le louable projet de grouper dans la S. P. R. tous les instituteurs romands : il tenta donc des démarches auprès de nos collègues fribourgeois et valaisans. Un rapprochement s'est fait, tout particulièrement avec le Bas-Valais : des relations de bon voisinage se sont créées, sans plus. L'espoir n'est toutefois pas abandonné de voir notre association s'étendre dans ces cantons voisins.

Le Congrès de la F. I. A. I. devait, en cette année 1936, se tenir à Belgrade. Au dernier moment, alors que nos collègues de Yougoslavie avaient tout préparé pour recevoir leurs hôtes, sur l'ordre du gouvernement ils durent « pour des raisons indépendantes de leur volonté » (lisez « raisons politiques ») renoncer à l'entreprise. Fort embarrassé, le secrétariat de la F. I. A. I. ne trouva d'autre solution que de réunir à Genève les délégués annoncés, de placer le congrès sous le patronage du S. L. V. et de la S. P. R. Cette dernière, avec le précieux appui des sections vaudoises et genevoises, organisa les diverses manifestations du 8 au 12 août 1936. Malgré la défection de l'Allemagne, consommée en 1933 par l'exclusion de ses délégués au Congrès de Santander, malgré le départ forcé de l'Autriche, la dissolution des associations d'instituteurs de Bulgarie, de Grèce et de Lettonie, la Fédération comp-

tait encore 540 000 membres appartenant à 29 groupements de 22 pays. 28 délégués de 23 associations étaient présents à Genève. Deux sujets amenés par les changements politiques intervenus dans divers pays : l'*Etat et l'Instituteur*, et l'*Etat et l'Ecole*, furent discutés. Le président de la S. P. R. fut appelé à faire partie du Comité exécutif. Les journées de Genève laissèrent la meilleure impression à tous, délégués, invités, organisateurs.

Deux voyages, à Pâques 1934 et en juillet 1935, furent organisés. Le premier eut pour but les Baléares et Barcelone ; ce fut si bien conduit, si pleinement réussi que le souvenir ne se perdra pas de longtemps chez les 84 participants. Baillod et Julien Rochat furent des cicerones accomplis ; chacun se réjouissait de les suivre l'année suivante en Corse ; mais hélas ! la mort si brusque du président Baillod fit abandonner un si beau projet. En revanche, le secrétaire Toffel s'entendit avec M. Schelling, directeur des écoles primaires de La Chaux-de-Fonds, pour qu'une cinquantaine d'instituteurs, en grande partie neuchâtelois, pussent visiter l'Exposition de Bruxelles. Ce fut très bien, comme en témoigne une élogieuse relation dans le *Bulletin corporatif*.

Congrès des Montagnes neuchâteloises 12, 13 et 14 juin 1936.

C'était la seconde fois que la Romande tenait ses assises à La Chaux-de-Fonds. La première fois fut en 1892. Le 24e congrès devait coïncider avec la célébration du 75e anniversaire de la S. P. N. Une manifestation, à la séance inaugurale du congrès, rappela la fondation de la société et les faits marquants de son existence. L'après-midi de cette première journée se passa au Locle où, après un fort beau concert, on entendit M. Latarget, professeur à la Faculté de médecine de Lyon et directeur du cours supérieur d'éducation physique de l'Université de Paris, parler de *l'Ecole et le Sport*. Le soir, de nouveau à La Chaux-de-Fonds, le Festival du cinquantenaire de Léopold Robert fut redonné en l'honneur des congressistes. Le lendemain se tint l'assemblée générale de la S. P. R., la dernière, puisque les statuts qui y furent adoptés en décidèrent la suppression. Suivit la discussion du « magistral » rapport de M. Willemin, maître secondaire à Jussy-Genève, sur le *Rôle de l'Ecole populaire dans l'Etat*. Le chroniqueur de ces journées souligne bien le mot *magistral* : « œuvre pleine de pondération et d'objectivité, qui marquera dans les annales de la Romande ». Le débat qu'il provoqua « devait révéler en outre une atmosphère de confiance, d'objectivité et un idéal élevé auquel on ne saurait assez rendre hommage. Ceux qui ont assisté à ce débat ont été heureux de constater dans quelles dispositions se trouve notre corps enseignant qui... tient à sauvegarder l'Ecole populaire et démocratique de tout empiètement

d'où qu'il vienne et où qu'il tende. Et la façon dont les arguments ont été exprimés nous a réjoui, parce qu'il est rare de rencontrer en Suisse romande des orateurs aussi clairs... Au surplus, il faut rendre un hommage mérité au rapport Willemin... qui ne s'est pas contenté d'un examen de surface, mais est allé en profondeur, sachant qu'il n'y a rien de plus dangereux que de vouloir adopter un principe absolu et de l'appliquer à toutes les circonstances de la vie. Bravo pour nos institutrices et nos instituteurs ! » Ainsi s'exprime l'*Impartial* de La Chaux-de-Fonds.

L'après-midi, ce fut la classique course au Saut-du-Doubs, et, le soir, une soirée familière dérida les plus moroses. Le congrès se termina par une excursion au Chasseral.

Nous avons tenu à donner l'opinion de l'*Impartial*. Ce n'est pas le seul journal qui parla de notre association. La presse neuchâteloise assista à nos travaux et à nos réjouissances ; elle en donna une relation avec tant de compréhension que nous ne pouvons nous empêcher de comparer cette bienveillance avec l'hostilité manifestée lors du Congrès de Porrentruy, ou l'indifférence lors de celui de Montreux. Au cours de ces journées, on sentit vraiment l'âme suisse romande vibrer à l'unisson. Alors que certaines discussions, certaines polémiques, certaines attaques contre tels des dirigeants de la S. P. R., dont le *Bulletin* se faisait l'écho, eussent pu laisser supposer un relâchement dans les liens unissant les membres de la Romande, les journées des Montagnes neuchâteloises prouvèrent que les instituteurs de la Suisse française savaient se retrouver dans le même désir de travailler à l'éducation populaire.

Période genevoise 1937-1942.

Le Comité central — ainsi s'appelle dorénavant l'organe exécutif de la S. P. R. — qui fut désigné à La Chaux-de-Fonds est ainsi composé : président : M. Gustave Willemin ; vice-présidents : Mme Borsa et M. Adrien Lagier ; secrétaire : M. Ch. Duchemin. Les membres rééligibles furent confirmés dans leurs fonctions : MM. Ch. Serex, trésorier et Ch. Grec, rédacteur du *Bulletin corporatif* ; Alb. Rudhardt fut désigné, au début de 1937, comme rédacteur de l'*Educateur*.

Ce Comité, statutairement, devait rester quatre ans en charge, et, au cours de l'année 1940, organiser le Congrès de Genève. Mais les événements jugèrent autrement. Pour les mêmes raisons qui firent renvoyer de deux ans le Congrès de Neuchâtel en 1920, les délégués, réunis en séance extraordinaire à Yverdon le 10 décembre 1939, décidèrent le renvoi du Congrès de Genève à des temps meilleurs, et l'assemblée des délégués d'Auvernier, du 13 octobre 1940, prorogea de deux ans les pouvoirs du comité en fonctions.

Cette période genevoise prolongée, nous la vivons encore. Il ne nous appartient pas de la commenter. Bornons-nous à citer quelques faits importants qui la caractérisent. A côté de ceux qui laissent de sombres souvenirs, il en est, heureusement, de plus lumineux.

Voyage à Paris. — Il y a d'abord le voyage à Paris, fin juillet 1937, à l'occasion du *Congrès international de l'enseignement primaire et de l'éducation populaire.* Une Journée suisse avait été prévue. MM. Bœsch, président du S. L. V. et Meyer, recteur de gymnase à Bâle, parlèrent, devant de nombreux représentants de pays divers, de l'organisation scolaire en Suisse ; ils expliquèrent notre constitution fédérative, l'autonomie laissée aux cantons et aux communes en matière d'enseignement. Notre président Willemin parla plus spécialement de l'école romande, de sa laïcité, qui n'est pas seulement une neutralité confessionnelle, mais un effort vers la tolérance et la compréhension des idées différentes, et le souci de développer le sens de la responsabilité et de la liberté individuelles chez les enfants, condition indispensable de la démocratie. Les nombreux Vaudois, Neuchâtelois et Genevois qui firent le voyage furent enchantés des cinq journées passées à Paris et à l'Exposition universelle.

Cours de musique. — Tant par la participation que par l'esprit qui y régna, ce fut un véritable congrès que le cours de musique organisé à Morges, les 26 et 27 octobre 1938. On y vint de toute la Romandie, même du Jura bernois, dans le même désir de se retrouver entre collègues, de se retremper dans une saine camaraderie et de communier dans le même amour de l'art. Les conférenciers et les directeurs des exercices pratiques étaient de valeur : MM. Jaques-Dalcroze, Ern. Ansermet, Alb. Paychère, Hermann Lang, Jacques Burdet, Jo Baeriswil, Alb. Rudhardt, Fred. Mathil. Relevons l'accueil particulièrement sympathique réservé aux participants par les autorités de Morges.

Semaine pédagogique de l'Exposition nationale. — Pour la première fois, sans doute, on vit une manifestation semblable à celle qui eut lieu la seconde semaine de juillet 1939, à Zurich. Elle laisse loin derrière elle celle de Genève en 1896. De toutes les parties de la Suisse les éducateurs s'étaient donné rendez-vous, dans un même sentiment de collaboration, pour affirmer leur dévouement à la jeunesse et leur foi en l'avenir démocratique du pays. Les Romands étaient en nombre. Devant la menace des noirs nuages s'accumulant dans le ciel européen, ils avaient senti la nécessité de chercher un contact plus intime avec leurs collègues alémaniques. Ils trouvèrent en eux un réel effort de compréhension et, des deux côtés, on prit conscience de la solidarité dans la grande tâche éducatrice à accomplir.

La séance d'ouverture fut imposante. Dans la vaste salle du Palais

des Congrès, pleine à craquer, se pressaient professeurs, maîtres secondaires, instituteurs, d'âge, de langue, de religion différents. Les invités étaient nombreux : représentants des autorités fédérales et cantonales, de l'armée, de la F. I. A. I., des sociétés d'instituteurs de France, d'Angleterre, de Suède, de Norvège, de Lithuanie et de Luxembourg. La cérémonie se déroula dans une simplicité toute démocratique. Le président de la Confédération, M. Etter, apporta le salut des autorités fédérales, et l'on entendit des discours dans les quatre langues nationales. Le programme de cette semaine pédagogique comportait chaque matin un certain nombre de conférences simultanées sur des sujets relatifs à l'enseignement, suivies d'une séance plénière où plusieurs personnalités de marque traitaient du même sujet. Après la séance de clôture, digne couronnement d'une digne manifestation de l'Ecole suisse, les instituteurs s'en retournèrent à leur tâche quotidienne, réconfortés dans leur rôle d'éducateurs de la jeunesse d'un pays libre, fermement résolus de rester fidèles à l'idéal suisse.

Education civique de la jeunesse. — Plus encore que ses devanciers, le Comité genevois eut à cœur de maintenir serrés les liens unissant les deux associations suisses d'instituteurs. Une communauté d'action se révéla particulièrement nécessaire lorsque, notre pays menacé, les autorités fédérales se préoccupèrent de la formation physique de la jeunesse et de sa préparation militaire. Les deux Comités firent une démarche commune auprès des députés aux Chambres fédérales, attirant leur attention sur l'importance pour nos jeunes Suisses d'une éducation civique plus étendue et plus approfondie, demandant que la Confédération étende son souci de l'éducation physique à la formation intellectuelle et morale des futurs citoyens.

Dans la tourmente. — Alors que ruines et misères s'accumulent autour de notre petit pays miraculeusement épargné, la S. P. R. se doit, dans la limite de ses moyens, de soulager tant de souffrances. Déjà, quand se jouait le prologue de la grande tragédie, elle intervint en faveur des instituteurs tchèques : en janvier 1939, elle ouvrit une souscription auprès de ses membres ; un fonds important a été constitué qui, n'ayant pu, de par les événements subséquents, être totalement distribué, vient en aide aujourd'hui à des collègues chassés de leur patrie asservie.

Elle intervint aussi en faveur des enfants d'Espagne. Le comité adressa une requête au Conseil fédéral, lui proposant de créer une zone neutralisée de refuge aux enfants victimes de la guerre civile. Cette idée n'ayant pu être réalisée, le comité encouragea les efforts, le recommandant à ses membres, du *Comité neutre de secours aux enfants d'Espagne*, œuvre à la tête de laquelle se trouvaient plusieurs instituteurs et dont l'action fut opérante.

L'irréparable s'est produit ; la tragédie, commencée en septembre 1939, se joue encore. La grande passion de l'Europe est consommée ; les peuples gravissent leur calvaire. La F. I. A. I. a cessé son activité ; les associations la composant sont, pour la plupart, dissoutes ; les relations avec leurs dirigeants sont impossibles. Une foule d'intellectuels, dont des instituteurs, sont dans des camps de concentration ou de prisonniers. Leur misère morale est sans doute pire que leur souffrance physique. Ils crient au secours. Ils demandent de la nourriture spirituelle. Pour la leur fournir, le Bureau international d'éducation a organisé le *Service d'aide intellectuelle aux prisonniers de guerre.* La S. P. R., à qui d'ailleurs des demandes de livres ont été directement adressées, n'a pas hésité à collaborer largement à cette institution.

Comment secourir les enfants, les innocentes proies des forces du mal déchaînées ? Au début de janvier 1940, s'est constitué à Berne le *Cartel suisse de Secours aux enfants victimes de la guerre*, groupant toutes les œuvres diverses cherchant à atteindre le même but. La S. P. R. et toutes ses sections y ont adhéré. Les sections ont organisé dans les classes romandes le système des *parrainages scolaires.* Grâce au Cartel, bien de jeunes malheureux ont déjà pu faire un séjour réparateur en Suisse hospitalière.

Un appel signé de notre président a été lancé, en décembre dernier, aux élèves de nos écoles pour fournir, à l'occasion de Noël, des jouets aux enfants de la France occupée. Cinq vagons complets ont été acheminés sur Paris, apportant un peu de joie parmi tant de tristesse.

Avant de changer de Comité.

Genève prépare son congrès. Malgré les difficultés sans nombre, les restrictions de toutes sortes, il sera digne de ses devanciers. Trois journées de détente, d'oubli des soucis, d'essai de vie normale sont salutaires, nécessaires.

L'assemblée des délégués réunie à cette occasion chargera un comité jurassien de diriger la Romande. Des hommes compétents, avisés, dévoués le feront excellemment : les destinées de notre association seront en bonnes mains. Toutefois, comme le disait le président Willemin dans son rapport, en 1938 : « la Romande ne doit pas être la chasse gardée d'un comité apparaissant comme plus ou moins lointain, plus ou moins bien intentionné,... elle doit être la chose de tous, et si le comité central veut faire œuvre utile et durable, il doit être soutenu par tous ceux qui placent avant tout l'éducation de l'enfant... » La S. P. J., on le sait, jouit d'une situation particulière dans la S. P. R. Si elle profite de tous les avantages que lui procure sa qualité de membre, elle n'en supporte pas toutes les charges. Ainsi elle n'a pas l'abonnement

obligatoire à l'*Educateur*. Bien qu'un lancement récent de ce journal dans le Jura bernois n'ait pas obtenu le résultat espéré, nous aimons à croire que nos collègues jurassiens, faisant l'effort nécessaire, groupés derrière le nouveau Comité central, travailleront à la prospérité de la S. P. R.

Et maintenant ?...

Et maintenant, en attendant le dénouement de la grande tragédie, nous sommes à la merci des événements. L'avenir est bien sombre. Former des projets est téméraire ; espérer, nous le pouvons, nous le devons. Nous devons garder la foi en un avenir meilleur. Fidèle au programme que s'étaient tracé ses fondateurs, la S. P. R. a, jusqu'ici, puissamment contribué au relèvement moral et intellectuel de la Suisse romande et au développement de l'école populaire. Cette œuvre, entravée momentanément, elle la continuera avec plus de vaillance et de persévérance. Elle travaillera sans relâche pour que l'école forme des citoyens conscients de leurs devoirs envers la collectivité et faisant honneur aux traditions d'honnêteté et de probité de notre peuple suisse.

Vevey, 15 juillet 1942.

CHARLES GREC.

A LA VEILLE DU CONGRÊS

Appel du Comité d'organisation.

Le Comité d'organisation travaille activement à la préparation du Congrès prochain.

Si vous avez retourné votre bulletin « Adhésion de principe » à notre secrétaire, le Comité S.P.R. vous remercie. Si vous n'avez pas encore répondu, nous insistons pour que vous le fassiez le plus vite possible.

Il faut, aujourd'hui plus que jamais, que les instituteurs romands participent nombreux, ... très nombreux, au Congrès de la S.P.R. C'est pourquoi nous nous permettons de réitérer l'appel solennel que nous vous avons adressé.

Retournez le bulletin d'inscription sans tarder : c'est un **devoir** que vous ne manquerez de remplir. Tous au Congrès de Genève : vous y serez les bienvenus. Le Pays — comme nous — compte sur votre présence.

Au nom du Comité : Le secrétaire : CH. DUCHEMIN.

AVIS AUX INSTITUTEURS MOBILISÉS

Les services compétents de l'armée accorderont à tous les instituteurs mobilisés un congé les 28, 29 et 30 août, journées du congrès de la S. P. R., à Genève.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

VACANCES ! BONNES PENSIONS

Hôtel Victoria - Chexbres

Toujours ses bons goûters sur la terrasse - Repas de noces et de sociétés - Chef de cuisine renommé - Prix de pension 7.50 à 9 fr. - Tél. 5 80 01. *Mlles CHAPPUIS, propr*

Tessin-Lugano

Ne manquez pas de visiter et séjourner à la **Collina d'Oro.** Magnifiques points de vue et ravissantes promenades ; 25 kilomètres de sentiers agrémentés de bancs et entretenus par « Pro Collina d'Oro e Dintorni ». Montagnola.

Hôtel-pension des Alpes

SAVIGNY près Lausanne

Séjour de repos - Verger - Cuisine soignée - Chambre eau courante - Prix modérés
Téléphone 4 51 01 Tram 23 A. DISERENS-JATON.

LES CHEVALLEYRES s. Blonay

Pension « Les Narcisses »

Situation idéale pour vacances, repos, week-end - Cuisine d'ancienne renommée, chambres avec eau chaude et froide. Prix modéré. Propriétaire L. Steiger.

CHESIÈRES - VILLARS - HOTEL BEAU-SITE

Situation idéale. Jardin. Panorama sur les Alpes.
Téléphone 3 22 29 Mme KEHRLI, propr.

ALLEMAND ANGLAIS ou ITALIEN

garanti en 2 mois parlé et écrit. (Nouveaux cours tous les 15 jours.) Diplômes : langues, secrétaire, sténo-dactylo, interprète et comptable en 3, 4 et 6 mois. Prép. emplois fédéraux en 3 mois. Classes de 5 élèves. LUCERNE 57 — NEUCHATEL 57 ZURICH, Limmatquai 30.

ECOLES TAMÉ

UNE MAISON SPÉCIALISÉE

LIBRAIRIE BONNARD

Rue Langallerie 3, LAUSANNE - Tél. 2 67 02

OCCASION - NEUF

Ecoles

Université

Que faire de nos filles ?

auxilia ÉCOLE DE PERFECTIONNEMENT

leur donne ce qui est **INDISPENSABLE** aujourd'hui : une bonne culture générale, une formation pratique et morale aux tâches féminines, de plus : une préparation pédagogique d'éducatrices, une sûre orientation dans le choix d'une profession. Prospectus à disposition.

Début d'année scolaire : en septembre.

AVENUE TISSOT, 16. Tél. 3 42 18. LAUSANNE

Mme S. Marsens, directrice.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Taveyannaz - Bovonnaz - Solalex - Anzeindaz

Sites incomparables. — Flore alpine magnifique.
Arrêt chemin de fer: Barboleusaz. — Tarifs spéciaux pour écoles et Sociétés.
Chemin de fer Bex-Gryon-Villars-Chesières.

◆ Cours officiels d'allemand

organisés par le **CANTON** et la **VILLE** de Saint-Gall à

L'INSTITUT POUR JEUNES GENS

sur le **ROSENBERG** près **ST-GALL**

L'unique école privée suisse **avec cours officiels d'allemand. Cours préparatoire. Possibilités de suivre, à côté des Cours d'allemand, les leçons dans les Sections générales de l'Ecole (Maturité-diplôme commercial).**
Alt. : 800 m. s. m. **Juillet-Septembre : Cours de vacances.** Prospectus.

● **COLLÈGUES !** Notez l'adresse d'une **PENSION** de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable. Proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.
Ecrire sous chiffres **600-3 à Publicitas, Lausanne.**

Je cherche pour mes filles et mon fils des **familles d'instituteurs** ou **de pasteurs** pour y **passer les**

VACANCES

et perfectionner la langue. Adresser conditions à **M. J. Wey,** Dr méd., **Bergstrasse, 33, Lucerne.**

Assurance Mutuelle Vaudoise

ACCIDENTS
et RESPONSABILITÉ CIVILE

Société mutuelle fondée à Lausanne en 1895

Répartition annuelle des bénéfices

AGENT GÉNÉRAL POUR LAUSANNE :

CH. GRIVAT, ASSURANCES

2, Av. Benj. Constant (Immeuble de la Mutuelle). **Téléphone 2 63 03**

PIANOS — HARMONIUMS

ACCORDAGE RÉPARATIONS
VENTE **ÉCHANGE**

E. KRAEGE

Ex-accordeur pendant 25 ans de la Maison Fœtisch

Avenue Ruchonnet 13 - LAUSANNE

Téléphone 3 17 15

Institut Jaques-Dalcroze

GENÈVE Dir. : E. Jaques-Dalcroze

Seule école en Suisse délivrant les diplômes pour l'enseignement de la méthode.

RYTHMIQUE, PLASTIQUE ANIMÉE, SOLFÈGE, IMPROVISATION

Cours pour **professionnels** (préparation aux certificat et diplôme)

Cours pour **amateurs**

(cours populaires du soir, cours pour étudiants et instituteurs)

Ouverture des Cours : **14 septembre**

Pour tous renseignements, s'adresser : **Secrétariat,** Terrassière, 44, **Genève.**

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

J. A. — Lausanne

INSTITUTEURS !

recommandez à vos élèves, pour qui l'allemand est une pierre d'achoppement, de suivre nos cours de perfectionnement ou cours de vacances.

Notre école organise également des

COURS SPÉCIAUX POUR ÉDUCATEURS

(25 % de réduction sur les tarifs ordinaires).

Renseignez-vous sans engagement.

ÉCOLE RUEGG

2, Place Bel-Air, 2
LAUSANNE
Téléphone 3 23 00

COURS DU JOUR - COURS DU SOIR

Ecole d'études sociales, Genève

Subventionnée par la Confédération — Semestre d'hiver : octobre 1942-mars 1943

Culture féminine générale

Formation professionnelle d'assistantes sociales

(protection de l'enfance, etc.) de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantines.

PENSION et COURS MÉNAGERS, cuisine, coupe, etc., au **Foyer de l'Ecole** (villa avec jardin).

Programme (50 cts) et renseignements : **Route de Malagnou, 3.**

Histoire de la Fabrique des Produits alimentaires **Maggi**

Sous ce titre, la Fabrique Maggi a édité une petite brochure illustrée de 20 pages, qui conte l'origine et décrit le développement d'une grande entreprise suisse. A côté des renseignements sur les produits eux-mêmes, il y est question du domaine rural Maggi, considéré en Suisse comme domaine modèle, ainsi que du rôle de la Fabrique Maggi dans l'économie du pays. Cette brochure, à différents titres, peut intéresser maîtres et élèves. La Fabrique Maggi se fait un plaisir de l'offrir à toute personne qui la lui demande.

Fabrique des Produits alimentaires Maggi, à Kemptthal (Zurich)

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhart.

LAUSANNE, 8 août 1942 LXXVIIIe ANNÉE — No 29

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION:

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

●

Prêts hypothécaires et sur nantissement
Dépôts d'épargne
Emission d'obligations foncières
Garde et gérance de titres
Location de coffres-forts (Safes)

"AU BLÉ QUI LÈVE"

Bibliothèque circulante
pour les jeunes de 6 à 18 ans

La Vuachère, LAUSANNE

Prêts de livres sur place
Envois postaux
Renseignements gratuits

FANIONS DE CLUBS ET DE TABLE AVEC SOCLES
SAUTOIRS BRODÉS POUR ÉTUDIANTS ET GYMS
DRAPEAUX • RUBANS DE SOCIÉTÉS
ÉCHARPES • BRASSARDS • INSIGNES
DÉCORATIONS • HAMPES • BAUDRIERS, etc.

EXÉCUTION DE TOUTES COMMANDES

GENÈVE

● **COLLÈGUES !** Notez l'adresse d'une **PENSION** de toute confiance pour votre fils aux études. Intérieur très confortable. Proximité des écoles. Quartier sain et tranquille. Surveillance. Entr'aide aux devoirs. Piano. Vie de famille. Prix modérés. Références.

Ecrire sous chiffres **600-3 à Publicitas, Lausanne.**